

Les conditions de détention des prisonniers de guerre canadiens-français durant la Seconde Guerre mondiale

Marilyn Campeau

Number 112, Winter 2013

Des histoires étonnantes sous la plume de jeunes historiens

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/68223ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Campeau, M. (2013). Les conditions de détention des prisonniers de guerre canadiens-français durant la Seconde Guerre mondiale. *Cap-aux-Diamants*, (112), 32–35.

LES CONDITIONS DE DÉTENTION DES PRISONNIERS DE GUERRE CANADIENS-FRANÇAIS DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

par Marilyn Campeau

L'expérience de guerre des Canadiens français durant la Seconde Guerre mondiale a longtemps été négligée par les historiens. Pourtant, selon Sébastien Vincent, environ 94 000 Canadiens français, dont près de 55 000 Québécois, se sont portés volontaires dans l'infanterie et l'artillerie de l'armée canadienne, 25 000 dans l'aviation et 13 000 dans la marine. Le ministère des Anciens Combattants du Canada estime à environ 9 000 ceux qui, parmi eux, ont expérimenté la captivité. Dans le texte qui suit, nous nous penchons sur les conditions de détention de ces prisonniers de guerre canadiens-français à travers une étude de leurs journaux et de leurs témoignages. Notre problématique se structure autour des questions suivantes : les prisonniers en Asie étaient-ils plus durement traités par leurs geôliers que les prisonniers en Europe? Comment étaient leurs conditions physiques et leur moral? Selon la croyance populaire, les Japonais auraient été de terribles bourreaux, laissant les prisonniers dans des conditions loin d'être acceptables. Notre hypothèse est donc que les conditions de détention en Asie étaient plus difficiles qu'en Europe. Notre démonstration, qui se décline en deux temps, comparera les conditions physiques et psychologiques des captifs en Europe et en Asie.

LES CONDITIONS PHYSIQUES

Autant en Asie qu'en Europe, les prisonniers canadiens-français ont dû évoluer



Sébastien Vincent. *Ils ont écrit la guerre. La Seconde Guerre mondiale à travers des écrits de combattants canadiens-français.* Montréal, VLB éditeur, 2010, 320 p.

dans des conditions physiques misérables. En Allemagne, la quantité de nourriture fournie était variable selon les périodes. L'aviateur Laurie Cormier, qui témoigne dans la publication de Ronald Cormier, spécifie d'ailleurs que les conditions dans le camp n'étaient pas trop mauvaises quand il est arrivé et que, ce qu'il trouvait le plus dur, c'était de ne pas avoir assez à manger. Au début de la guerre, il recevait des paquets de la Croix-Rouge, mais vers la fin, il devait se contenter des maigres rations allemandes. La situation en Chine et au Japon

était similaire. Un vétéran qui témoigne dans un des ouvrages de Sébastien Vincent explique : « Durant les premières semaines de détention, nous mangions du riz blanc et de la soupe où flottaient de rares légumes [...]. Rapidement l'alimentation s'est dégradée. Nous recevions du mauvais riz contenant des vers ». Dans les deux cas, la qualité de la nourriture laissait souvent à désirer. Le soir, en Allemagne, les geôliers servaient à Alcide Galland, un autre vétéran qui témoigne dans l'ouvrage de Cormier, « une ration de deux patates qui étaient souvent pourries », alors qu'au Japon, en plus des vers dans le riz, l'odeur des œufs pourris faisait, selon Georges Verreault, « sursauter » les détenus. L'accès difficile à de l'eau potable posait également un grave problème aux détenus en Asie. Pour lutter contre la faim, certains se remplissaient la panse de chaudières d'eau chaude, mais chaque gorgée était un supplice tellement le chlore brûlait la gorge. En Europe, par contre, l'eau était potable, selon Pierre Vallée, mais rationnée « à une seule tasse par soir ».

Du point de vue de l'habillement, du logement et de l'hygiène, les témoignages des prisonniers de guerre qui séjournaient en Asie démontrent bien qu'ils connurent des conditions de détention beaucoup plus difficiles que ceux qui furent captifs en Europe. D'abord, les geôliers d'Asie fournissaient rarement des vêtements appropriés aux détenus. Bernard Castonguay rapporte qu'ils



Laurie Cormier (1921-2009). Pendant la Seconde Guerre mondiale, il fut aviateur dans l'Aviation royale du Canada, escadron 427. Après la destruction de son avion, il fut fait prisonnier en décembre 1943. (Coll. privée).

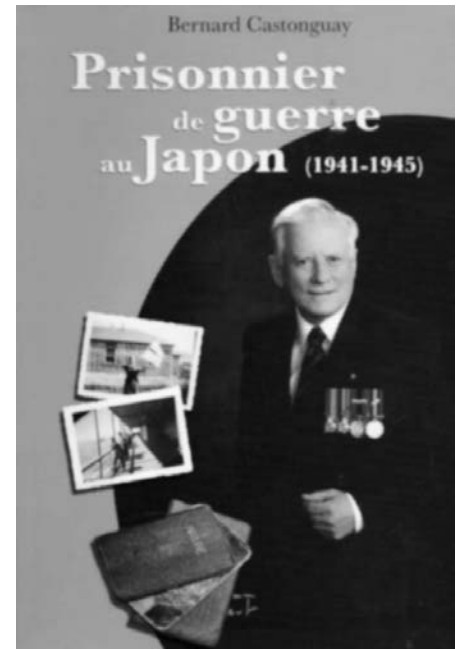
n'avaient souvent qu'un cache-sexe comme seul vêtement, et cela, même pour travailler. En Europe, la situation restait plus décente, mais les détenus rapportent qu'ils manquaient cruellement d'articles essentiels tels que « des vêtements de grande taille, des pyjamas, des sous-vêtements, des lames de rasoir et du savon ». Les conditions de logement étaient évidemment très modestes partout. C'était extrêmement humide dans les dortoirs européens durant l'hiver et les jours de pluie, malgré le chauffage au gaz et le surpeuplement. Les établissements de détention asiatiques ne disposaient tout simplement d'aucun système de chauffage. Le manque d'hygiène incommodait particulièrement les détenus en Asie. Selon Castonguay, le camp était « pouilleux et plein de maladies » et cela entraînait plusieurs désagréments pour les détenus. Au Japon, malgré leurs interminables journées de travaux forcés, comme Galland l'explique, les prisonniers « avaient du mal à dormir parce que les puces les dévoraient ». La présence de maladies dans les camps affectait beaucoup plus les Canadiens français détenus en Asie

que ceux en Europe. En Allemagne, les prisonniers souffraient surtout, selon les témoignages rapportés par l'historien Sébastien Vincent, « de maux d'estomac et de dents, de rhumatismes, d'infections et de diarrhées ». En Asie, les prisonniers étaient confrontés à un climat différent de celui du Canada, les exposant à la propagation de poux et de punaises, mais aussi de maladies plus virulentes comme la diphtérie, la tuberculose, le béribéri, la pleurésie, la pneumonie et la malaria. Les épidémies étaient fréquentes et entraînaient la mort de plusieurs détenus.

Tous les prisonniers de guerre ne furent pas obligés de travailler pendant leur détention dans les camps pendant la Seconde Guerre mondiale. Toujours selon les témoignages recueillis par Vincent, certains détenus en Allemagne « n'étaient pas contraints aux travaux forcés, mais la soumission, la faim et l'inactivité étaient leur lot quotidien ». Ceux qui étaient forcés de travailler pour les Allemands étaient relativement bien traités. Le témoignage d'Armand Landry, rapporté par Cormier, soulève que, dans les camps de travail, les Allemands ne malmenaient pas les ex-détenus et ils ne les poussaient pas à travailler trop.



Georges Verreault. *Journal d'un prisonnier de guerre au Japon 1941-1945*. Québec, Septentrion, 1993, 313 p.



Bernard Castonguay. *Prisonnier de guerre au Japon (1941-1945)*. Longueuil, Renée Giard, 2005, 212 p.

Au contraire, selon les témoignages des détenus aux mains des Japonais interviewés par Sébastien Vincent, les prisonniers canadiens-français étaient contraints à travailler comme des esclaves : les hommes tombaient d'épuisement et de chaleur et les gardes les ramenaient à l'ordre sans ménagement. Nous verrons toutefois que l'équilibre psychologique de ceux qui travaillaient était souvent meilleur que celui des détenus libérés des corvées, car l'inactivité détruisait peu à peu les esprits et minait le moral.

LES CONDITIONS PSYCHOLOGIQUES

Les prisonniers de guerre canadiens-français furent aussi grandement affectés par les dures conditions psychologiques imposées par leur état de séquestration. Dès leur capture, les prisonniers aux mains des Japonais subissaient de l'intimidation de la part de leurs geôliers qui s'adonnaient à des pratiques cruelles pour les terroriser. Un ancien prisonnier raconta à Vincent qu'un interprète avait dit à son groupe de détenus qu'il ne leur restait que 45 minutes à vivre. Puis, tous les quarts d'heure, l'interprète se présen-

tait devant eux et annonçait le temps qu'il restait avant l'exécution puis reparait. À l'heure prévue, les mitrailleuses des gardes restèrent silencieuses. Ce supplice mental rendit presque fous les pauvres soldats fatigués.

Les mauvais traitements physiques et la torture étaient également fréquents dans les camps asiatiques. Selon Castonguay, leurs geôliers pratiquaient l'intimidation sans raison apparente: « Les Japs, durant la nuit, ont réveillé tout le monde et donné la volée à plusieurs gars ». Il arrivait aussi aux Allemands de frapper les détenus, mais leurs gestes étaient plus souvent pour punir un comportement répréhensible et apparaissaient plus « justifiés » aux yeux des prisonniers. Émilien Dufresne rapporte d'ailleurs un incident entre un garde et lui, alors qu'il avait volé de la nourriture : « Le garde se retourne et, d'un élan brutal, se met à me frapper le dos et les jambes en criant et en jurant ». Plusieurs témoignages rapportent des



« Les corps décharnés des Canadiens fait prisonniers par les Japonais démontrent le calvaire qu'ils ont enduré ». (<http://www.lequebecetlesguerres.org>).

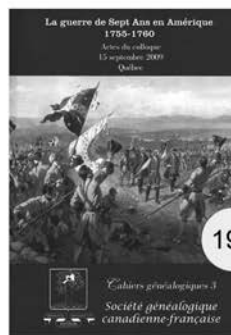
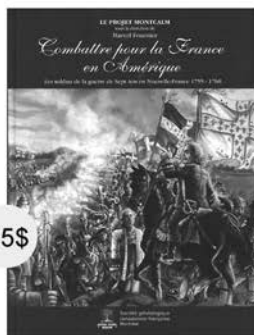
récits de geôliers japonais pratiquant la torture et la mutilation sur les prisonniers. Léo Pitre, raconte d'ailleurs le vol d'une bague appartenant à un détenu : « Quand ils n'ont pas pu la lui arracher du doigt, ils lui ont coupé le doigt pour la prendre. Rien ne les dérangeait ».

Les détenus en Asie étaient aussi beaucoup plus isolés et il était très difficile pour eux d'obtenir de l'aide à l'extérieur du camp ou de marchander. Verreault fait d'ailleurs le récit de l'exécution d'une petite fille de douze ans qui avait essayé de vendre quelque chose à un prison-



**Tout sur la guerre
de Sept Ans**

Société généalogique canadienne-française



taxes et transport inclus

Pour commander:
3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5
Courriel : info@sgcf.com

nier à travers une clôture du camp. En Allemagne, il était assez fréquent, selon Laurie Cormier, de voir des gardes vendre des biens aux détenus : « La relation entre les prisonniers et les gardes n'en est pas toujours une d'adversaires. [...] Souvent, j'échangeais des cigarettes pour du pain avec les gardes allemands ». La possibilité de marchander permettait donc aux prisonniers de guerre en Allemagne de mieux survivre moralement, probablement parce qu'ils sentaient qu'ils pouvaient poser des actions concrètes pour améliorer leur sort.

Finalement, la langue posait un plus grand problème sur le territoire asiatique. Les Japonais exigeaient souvent que les prisonniers comprennent et parlent leur langue. Un vétérinaire interviewé par Vincent raconte :

« Lorsque les Japonais nous adressaient la parole dans leur langue, il fallait leur répondre en japonais, sans quoi ils nous frappaient au visage et sur les jambes avec nos chaussures de bois, leur crosse de fusil, des boyaux ou tout autre objet qui leur tombait sous la main. [...] Un jour, un garde a écrasé sa cigarette allumée sur mon avant-bras parce que je



Émilien et Danielle Dufresne. *Calepin d'espoir*. Sillery, Septentrion, 2003, 142 p.

n'avais pas su répondre à sa question ». Cette pratique créait évidemment un stress énorme pour le détenu qui devait s'exprimer dans une nouvelle langue le plus rapidement possible, pour sa propre sécurité. Par contre, en Europe, il arrivait souvent que les détenus canadiens-français se fassent aborder dans leur langue maternelle et de manière assez courtoise, au dire de Pierre Tisseyre. Pour conclure, cette étude nous a permis de comparer les conditions de détention des prisonniers de guerre canadien-français sur le plan physique et psychologique, en fonction de leur lieu de captivité, pendant la Deuxième Guerre mondiale. À la lumière des témoignages présentés ici, il apparaît évident que les conditions de détention des Canadiens français prisonniers en sol asiatique étaient beaucoup plus dures que celles des prisonniers en Allemagne, qu'il s'agisse de l'alimentation, de l'habillement, du logement, de l'hygiène et du travail. De plus, les supplices mentaux, les mauvais traitements physiques, les punitions non justifiées, l'impossibilité d'accéder à de l'aide extérieure et la pression linguisti-

que sont autant de facteurs qui contribuent à miner le moral des prisonniers de guerre canadiens-français en sol asiatique. Bien sûr, nous convenons que d'autres facteurs sont à considérer. D'abord, on notait évidemment une importante différence de traitement des prisonniers en fonction de leur grade. En outre, le facteur humain est également à prendre en compte. Selon des vétérans interrogés par Sébastien Vincent, la qualité de la vie au camp dépendait du commandant en poste (certains respectaient les codes de détention) et du contexte de guerre. Finalement, que ce soit en Asie ou en Europe, l'acheminement des paquets de la Croix-Rouge qui devaient fournir aux détenus des biens rares (chocolat, savon, bas de laine, etc.) était très peu constant. Parfois à cause du transport interrompu, d'autres fois parce que les biens étaient interceptés par les gardes, ces fameux paquets furent distribués avec parcimonie, contribuant à leur rappeler leur sort de captifs. ■

Marilyn Campeau est finissante du programme de maîtrise en histoire à l'Université du Québec à Montréal.

Pour en savoir plus :

Bernard Castonguay. *Prisonnier de guerre au Japon (1941-1945)*. Québec, Marquis, 2005.

Ronald Cormier. *Entre bombes et barbelés : témoignages d'aviateurs et de prisonniers de guerre acadiens 1939-1945*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1990.

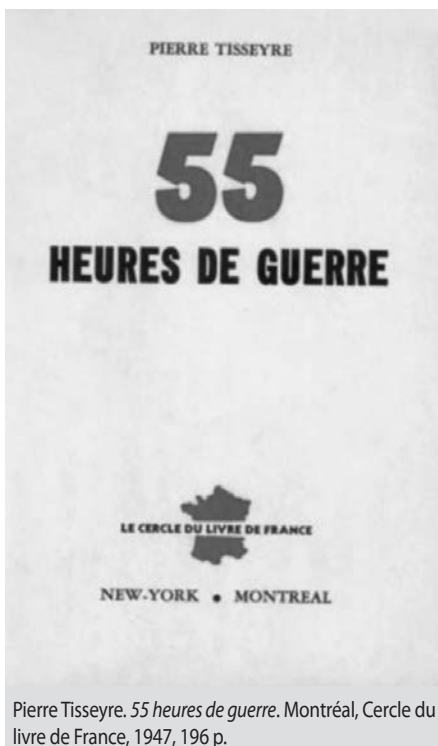
Émilien et Danielle Dufresne. *Calepin d'espoir*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2003.

Pierre Tisseyre. *55 heures de guerre*. Montréal, Le Cercle du livre de France, 1947.

Pierre Vallée. *Prisonnier à l'oflag 79*. Montréal, Éditions de l'Homme, 1964.

Georges Verreault. *Journal d'un prisonnier de guerre au Japon, 1941-1945*. Rimouski, VÉRO, 1995.

Sébastien Vincent. *Ils ont écrit la guerre : la Seconde Guerre mondiale à travers des écrits de combattants canadiens-français*. Montréal, VLB éditeur, 2010 et *Laissés dans l'ombre : Les Québécois engagés volontaires de 39-45*. Montréal, VLB éditeur, 2004.



Pierre Tisseyre. *55 heures de guerre*. Montréal, Cercle du livre de France, 1947, 196 p.